

CHARTRE DES BÉNÉVOLES — LES AMIS DU BON MAÎTRE

Préambule

Être bénévole chez Les Amis du Bon Maître, c'est choisir de servir le Christ à travers le service des autres. Nous croyons que chaque geste d'amour envers un frère ou une sœur dans le besoin est un acte rendu à Jésus lui-même, selon sa parole : « C'est à moi que vous l'avez fait. » — Matthieu 25:40

1. L'esprit du service

Le bénévole agit dans un esprit de bonté, d'humilité et de respect. Il ne cherche ni reconnaissance, ni profit personnel, mais souhaite être un instrument de la bonté du Bon Maître. Il sert sans discrimination d'origine, de religion, de conviction ou de situation sociale.

2. L'accueil et l'écoute

Chaque personne rencontrée est accueillie avec bienveillance et dignité. Le bénévole écoute sans juger, sans imposer ses opinions, et dans le respect de la liberté de conscience de chacun. S'il évoque la foi, il le fait seulement lorsque la personne aidée manifeste une ouverture claire à cet échange.

3. L'aide concrète

Le service peut prendre plusieurs formes : distribution de repas, vêtements ou produits de première nécessité, accompagnement dans les démarches administratives ou de recherche d'emploi, aide à la réinsertion, ou simple présence fraternelle et écoute. Le bénévole veille à ce que toute aide soit donnée dans le respect de la personne et sans paternalisme.

4. L'unité et la coopération

Les bénévoles agissent en équipe, dans un esprit d'unité et de prière. Les décisions et orientations de l'association sont respectées par tous afin de préserver la cohérence et la paix entre membres. Les désaccords se règlent dans le dialogue et la bienveillance.

5. La confidentialité et le respect

Les bénévoles s'engagent à respecter la confidentialité des situations personnelles rencontrées. Aucune information ne doit être diffusée sans consentement explicite de la personne concernée.

6. La croissance intérieure

Chaque service est aussi une école du cœur. Le bénévole est invité à nourrir sa

vie intérieure par la prière, la lecture des Évangiles et la réflexion personnelle, afin que son engagement reste inspiré par l'amour du Bon Maître.

7. Engagement

En signant cette charte, le bénévole s'engage à : agir dans le respect des valeurs et des objectifs de l'association, contribuer à son bon fonctionnement, entretenir un esprit d'amitié, de fidélité et de bonté dans toutes ses actions.

Signature

Fait à : _____

Le : _____

Nom du bénévole : _____

Signature :

BULLETIN D'ADHÉSION — ASSOCIATION « Les Amis du Bon Maître »

Je soussigné(e) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Souhaite devenir membre de l'association « Les Amis du Bon Maître »
et m'engage à respecter ses statuts et sa charte.

Date de naissance : ___ / ___ / _____

Profession (facultatif) : _____

Souhaite adhérer en qualité de :

Membre actif Membre bienfaiteur Autre : _____

Je verse une cotisation annuelle (facultative) de : _____ €

Fait à _____, le ___ / ___ / _____

Signature du membre :

Signature du président :